

Le nom de Claude Jutra rayé de la carte

Un cas rare selon la Commission de toponymie

Plusieurs maires à travers la province ont demandé à ce que l'on rai le nom de Claude Jutra de la carte en raison des allégations de pédophilie récemment dévoilées. Tandis que le cinéaste défraie la chronique, d'autres toponymes devraient-ils passer à la trappe?



Roxanne Ocampo-Picard

roxanne.ocampo-picard@cjonquiere.qc.ca

Selon le porte-parole auprès des médias de la Commission de toponymie du Québec, Jean-Pierre Le Blanc, un cas comme celui de Claude Jutra est très rare. «La majorité des demandes d'officialisation sont posées par les municipalités qui font elles-mêmes les vérifications préalables», assure-t-il.

Pour éviter de tels tollés, un des critères de la commission

est le décès depuis au moins un an de la personne que l'on vise à honorer. M. Le Blanc souligne que lorsque des sociétés d'histoire et des groupes de citoyens s'opposent à un nom, il est abandonné pour éviter la controverse.

Pour le directeur général de la Société historique du Saguenay, Laurent Thibeault, c'est du jamais vu: «Je suis très actif dans le milieu depuis 45 ans, et je n'en connais pas qui se sont retrouvés en disgrâce comme Claude Jutra.»

Le professeur en histoire à l'Université du Québec à Chicoutimi, François Guérard, se remémore la polémique autour de la rue Salazar à Chicoutimi, nommée en l'honneur d'un dirigeant fasciste du Portugal. Le nom du dictateur n'a toujours pas disparu du paysage urbain de Saguenay.

«Je trouve que pour changer des noms de lieux, il faut vraiment que des choses graves soient alléguées. Il n'y a pas lieu d'éliminer de notre mémoire nationale des personnages soup-

çonnés d'aucun crime, mais c'est toujours ouvert au débat», précise M. Guérard. Questionné sur le cas de William Price, il répond qu'il est avant tout un «homme d'affaires» même si l'exploitation de sa main-d'œuvre est dorénavant dénoncée. Rappelons que le fondateur de la compagnie Price payait ses employés en «pitons» échangeables uniquement dans ses propres magasins.

Aux yeux de M. Thibeault, un personnage historique qui mériterait d'être contesté est le fondateur de Chicoutimi: «Peter McLeod a été décrit comme un violeur de femmes, un alcoolique, un colérique. L'histoire est très ancienne, on ne lui fait pas le procès qu'il n'a jamais eu.»

La toponymie, un débat récurrent

En 2013, le maire Jean Tremblay a tenté de rebaptiser la route 175 en l'honneur de l'ancienne conseillère municipale de Chicoutimi Marina

Larouche, l'une des instigatrices de la route à quatre voies divisées dans la Réserve faunique des Laurentides. La route, aussi appelée le nom de boulevard Talbot, rend hommage à Antonio Talbot qui était «le numéro deux du régime Duplessis», rappelle M. Thibeault.

nisme. «La toponymie est évolutive, elle change avec l'histoire. Parfois, une municipalité fait un changement sans controverse, pour honorer quelqu'un qui vient de décéder», mentionne M. Le Blanc.



Photo: Marie-Michelle Lacroix

Du côté de la Ville de Gatineau, pas plus tard que l'été dernier, on a changé le nom de deux rues, car elles rendent hommage à des récipiendaires de prix Nobel promoteurs du nazisme et d'eugé-

Revenu minimum garanti au Québec

LASTUSE applaudit, mais reste vigilant

LASTUSE du Saguenay applaudit le projet du gouvernement Couillard d'instaurer un revenu minimum garanti (RMG) pour les Québécois, mais a des réserves sur la potentielle mise en pratique de cette mesure par les libéraux.

Roxanne Ocampo Picard

roxanne.ocampo-picard@cjonquiere.qc.ca

Le coordonnateur du groupe de défense des sans-emplois, Sylvain Bergeron, reste vigilant: «On se réjouit de l'ouverture d'esprit du gouvernement, mais c'est à voir comment ça va être appliqué.» Pour le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), le RMG doit être un montant équivalent au seuil de faible revenu après impôt de Statistique Canada en plus d'être accompagné de services publics universels et gratuits tels que les soins de santé, l'éducation et l'aide juridique.

LASTUSE milite en faveur d'un revenu social universel garanti depuis 1996. «Ce serait la solution pour éliminer la pauvreté.



Sylvain Bergeron a dénoncé le projet de loi 70 sur l'aide sociale lors d'une manifestation en février devant le bureau du député Serge Simard à La Baie.

Cette source de revenu inconditionnelle permettrait à tous les citoyens de s'épanouir», fait valoir Sylvain Bergeron.

Spécialiste – et même défenseur – du RMG, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale François Blais voit en cette prestation mensuelle

l'occasion de révolutionner les programmes sociaux. En tant que dispositif simplifié de redistribution de la richesse, il permettrait d'alléger la structure administrative de l'État. Les allocations familiales, l'assurance-chômage, l'aide sociale et les prêts et bourses pourraient être

appelés à disparaître graduellement avec son instauration.

Pour la chercheuse à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), Eve-Lyne Couturier, le RMG rallie le spectre des idéologies: «Il a l'adhésion de l'extrême droite jusqu'à l'extrême gauche. Milton

Friedman tout comme Michel Chartrand l'appuyaient.»

D'une part, le RMG aide les plus pauvres à garder la tête hors de l'eau, mais de l'autre, il réduit la taille de l'État. «Si le gouvernement libéral va de l'avant, c'est pour se désengager et donner la responsabilité aux citoyens», souligne Mme Couturier pour qui la vraie question réside à savoir quels programmes d'aide financière seront retirés et surtout, de quelle manière.

«Cette source de revenu inconditionnelle permettrait à tous les citoyens de s'épanouir.»

-Sylvain Bergeron

Le FCPASQ compte demander une rencontre avec le ministre Blais pour présenter leur argumentaire. «On veut lui montrer que ça peut se financer en éliminant des programmes et en modifiant la fiscalité. Si on ne donnait pas 4 milliards à Bombardier alors qu'il exporte des emplois à l'étranger par exemple», soutient Sylvain Bergeron.